



ISSN 2258-4307

ISSN en ligne 2260-4278

Enseigner la littérature des femmes francophones d'Afrique subsaharienne : défis et perspectives

Blaise Tsoualla

Université de Buéa, Cameroun
blaisetsoualla@gmail.com

Reçu le 30-12-2017 / Évalué le 12-02-2018 / Accepté le 30-04-2018

Résumé

À l'écart de la formation formelle - à l'école - la littérature des femmes africaines, se révèle en définitive sans impact réel. Or bien d'enjeux invitent à l'intégrer dans les parcours d'enseignement. Certes, les universaux du littéraire que les écrits d'Africaines exploitent commandent, en situation d'enseignement/apprentissage, d'explorer lesdits écrits en usant des pistes de la didactique générale du texte littéraire. Mais l'on basculera aussi vers le discours critique féministe, sociologique ou postcolonialiste tant la littérature des femmes d'Afrique s'engendre du rapport de pouvoir entre les genres, en lien avec la situation sociopolitique du continent.

Mots-clés : Afrique, littérature des femmes, critique littéraire, genre, didactique

Teaching Female Francophone Literary Works from Sub-Sahara: Challenges and Perspectives

Abstract

Because it is out of formal education, African female literature appears not to have any real impact, whereas a good number of stakes call for its integration into teaching. Admittedly, literary universals exploited by works of female African writers require that, these works should be studied in a teaching/learning situation according to the paths of the general didactics of literary texts. However, this paper also addresses to the feminist critical, sociological or poscolonialist speech, since female African literature emerges as a result of a power struggle between genders, in relation with the sociopolitical situation of the continent.

Keywords: Africa, female literature, literary criticism, gender, didactics

Introduction

La problématique de l'enseignement de la littérature produite par les écrivaines francophones d'Afrique subsaharienne trouve sa légitimité dans le peu de considération dont les écrits de femmes font généralement l'objet. Or l'important corpus

de textes littéraires signés des Africaines depuis la période coloniale n'invite plus à l'indifférence. Ainsi, convient-il d'enseigner plus sérieusement lesdits textes en vue d'exposer les apprenants aux savoirs qu'ils renferment. Mais comment les aborder dans le cadre du processus d'enseignement/apprentissage ? Pareille question permet de baliser les contours d'un schéma pédagogique susceptible de canaliser efficacement les pratiques de classe pour ce qui est des textes dus aux femmes auteurs africains.

D'entrée de jeu, nous soulignons la nécessité d'ériger la littérature signée des femmes en objet d'enseignement sur la base des enjeux qui sous-tendent la didactique de l'œuvre littéraire, d'une part, et, d'autre part, au nom de la spécificité des productions écrites issues de l'imaginaire féminin. En deuxième lieu, nous envisageons des pistes didactiques à mesure de favoriser une étude féconde desdites productions. Enfin, et en application des pistes didactiques ainsi retenues, nous nous attaquons aux défis didactiques qu'implique l'enseignement du texte littéraire signé par la femme dans l'espace de référence. Au bout du compte, nous aurons œuvré - ne serait-ce qu'en termes de sensibilisation - à une meilleure prise en compte d'un corpus littéraire qui se trouve encore sur le bas-côté de la route à tous les niveaux d'éducation. Parallèlement, nous aurons contribué à mettre sur pied une démarche fonctionnelle pour aborder des œuvres singulières dans leur conception et leur écriture.

Outil pédagogique reposant sur les préceptes au cœur de la théorie didactique, l'article s'informera de l'institution de la littérature avec l'émergence des écrits de femmes dans le champ littéraire africain. Il va aussi s'inscrire dans les perspectives féministe, sociopolitique ou postcolonialiste tant la problématique du rapport de genre et les questions sociopolitiques sont centrales dans les textes considérés.

1. Mises au point préalables, raisons d'enseigner le corpus littéraire féminin d'Afrique

Quelques précisions s'avèrent utiles dès le départ : la littérature des femmes, encore appelée littérature féminine, est celle que produisent les femmes-écrivains. Elle se perçoit comme telle pour ses accents personnels qui, aux yeux de ses contempteurs, la situent en-deçà de l'universel canon masculin acquis à la transcendance. En Afrique la littérature des femmes se veut le lieu d'expression d'une certaine spécificité : l'identité féminine sur fond de revendications féministes et sociales. Herzberger-Fofana (2000 : 24) précise davantage la marque du texte féminin africain en ces mots :

Le but principal de toutes les femmes-écrivains africaines est d'abord de prendre la parole soit pour dénoncer une situation oppressive, soit pour s'élever contre les formes patriarcales qui régissent la plupart des communautés africaines. C'est à partir de cette triple perspective, c'est-à-dire en tant que femme, en tant que citoyenne d'un État du Tiers-Monde et tant qu'écrivain que les romancières africaines s'engagent dans la voie littéraire.

Il en résulte une écriture engagée au travers du filtre du regard féminin qui, partant de la condition de la femme, s'élargit aux préoccupations sociopolitiques et esthétiques. Ainsi saisie dans sa posture idéologique, la littérature féminine aspire à s'intégrer davantage à tous les niveaux d'enseignement, même s'il est naïf de s'imaginer qu'on fasse figurer une écrivaine dans un programme de formation tout juste parce qu'elle est femme.

Le critère genre se combine en fait à d'autres facteurs dont la facture littéraire ou le travail esthétique que la poétique moderne appréhende sous le vocable de « *littérarité* », la littérature étant d'abord une œuvre d'art. L'orientation de l'éducation en chaque nation se fonde, en outre, sur des valeurs-profil qui font que livres et manuels se croisent à la doxa avant toute prise en compte dans les curricula. On voit ici les intérêts du pays non seulement en termes de savoir et de savoir-faire mais aussi et surtout en termes de savoir être et d'éthique. Aussi, s'agira-t-il de choisir du corpus littéraire sous la plume des femmes des textes facilitant l'atteinte des objectifs ou la construction des compétences attendues de l'école républicaine. Ce qui paraît incongru dans les parcours de formation actuels, ceux du Cameroun par exemple, c'est que n'y figure pas l'essentiel des écrits de Camerounaises ou d'Africaines quand bien même lesdits écrits satisfont aux critères édictés par les curricula, les programmes et d'autres textes organiques sur l'éducation nationale.

À l'analyse, au moins quatre raisons militent en faveur d'un enseignement de la littérature signée des femmes francophones d'Afrique subsaharienne. Premièrement, il s'agit d'améliorer la visibilité des écrits ainsi ciblés, ce qui rejaillira sur ces femmes de lettres. En 1984, Chevrier soulignait l'absence des Africaines au panthéon de la production littéraire. Le critique écrivait alors : *Si l'on rend un juste hommage à la littérature écrite par des femmes-écrivains, peut-être est-il encore trop tôt pour parler d'écriture féminine* (Chevrier, 1984 : 152-153). Dans la foulée, il se déroba à l'analyse des écrits au féminin tant son jugement se situait dans l'économie générale du silence qui entoure les textes féminins. Quoi qu'on dise, les femmes de lettres sont, pour l'instant, les grandes oubliées des enseignements. La réalité du mauvais accueil fait à leurs textes s'illustre parfaitement dans un pays comme le Cameroun. Les femmes-écrivains, tous horizons confondus, n'y participent au programme scolaire qu'à 7.88% contre 92.11% pour les auteurs masculins

(Tsoualla, 2016 : 328). Des chiffres aussi déséquilibrés au bénéfice des hommes ne reflètent pourtant pas les proportions d'œuvres en adéquation avec les curricula quand on considère les auteurs par genre. Ce qui se passe au Cameroun en termes de tropisme masculin dans l'inscription des femmes écrivains aux programmes de littérature est malheureusement caractéristique de bon nombre d'États africains et d'ailleurs ; le substrat idéologique commun des sociétés africaines actuelles procède du système patriarcal conçu du viol de l'Occident expansionniste. On se retrouve dans la case du père où le livre venant de la femme ne peut être qu'à l'étroit parce que suspect des valeurs cultivées par une mère pour le moins têtue. Les statistiques ci-dessus évoquées prouvent qu'au stade actuel, la fortune de la littérature des femmes d'Afrique subsaharienne est, selon une image saisissante de l'évangile, celle d'une lampe sous le boisseau et non sur la table pour éclairer la maison, la société. Il faut donc tirer cette littérature de l'ombre. C'est peut-être le lieu de s'inspirer de l'exemple du Québec où, *au niveau de l'institution littéraire*, nous dit Saint-Martin (1984 : 26), *l'écriture féminine depuis quelque temps commence à trouver droit de cité : comptes rendus dans les revues et dans les journaux, prix littéraires, cours sur les femmes, d'où une visibilité accrue et une certaine légitimité toute nouvelle.*

C'est dire que, toujours du point de vue de sa justification, la didactique de l'œuvre des femmes africaines devra, en second lieu, contribuer à compléter le savoir sur la littérature du continent. Jusqu'à ce que ce volet du patrimoine culturel africain soit intégré dans la consommation des biens symboliques, on n'aura affaire qu'à un corpus de textes limité sur le domaine littéraire subsaharien. À cause du péché par omission des écrits des femmes africaines dans les programmes, les connaissances susceptibles d'être élaborées à partir de la littérature du continent ne peuvent se révéler que parcellaires. Et réduire quasiment les textes littéraires enseignés en classe aux œuvres d'auteurs masculins comme le veut la tradition actuelle, c'est former des consciences étriquées parce que non ouvertes à la totalité du corpus disponible. Il y a là un choix d'essence manipulateur parce que visant à gagner les apprenants à une vision du monde exclusive, celle de « la domination masculine » que décrypte Bourdieu et abusivement tenue pour universelle. Or *ce n'est que justice dès lors qu'on aborde la région de l'enseignement dont le rôle est de rendre compte de l'ensemble du corpus* (Saint-Martin, 1984 : 26).

Aujourd'hui, les manœuvres de découragement suscitent plutôt la prise de conscience de la part des femmes-auteurs qui y trouvent un réel moteur de travail. Le corpus littéraire croissant chaque jour un peu plus, atteint finalement une masse critique que la critique ne peut plus se permettre d'« oublier ». On s'en rend donc compte : le troisième enjeu d'étudier les écrits des femmes africaines se trouve au

niveau de l'institution de la littérature. C'est dans cette mouvance d'accueil formel par les instances de légitimation que se situe aussi notre réflexion sur la didactique des textes par les Africaines. À l'évidence, *l'enseignement de la littérature se fait dans l'institution scolaire*» (Roy, 2010 : 235) avec, en arrière-plan, l'idée qu' *à son contact, l'apprenant peut être sensibilisé à toutes les nuances et au pouvoir de la langue qui recrée le monde à l'infini* (Cuq, 2003 : 159).

Une fois institué grâce à l'école, le texte littéraire féminin pourra, au niveau de son quatrième enjeu, mieux faire son effet. En effet, il aura plus d'impact en participant à la politique culturelle officielle des nations. Écrivains, méthodologues, pédagogues, didacticiens et autres acteurs du secteur culturel sont unanimes sur la dimension stratégique du fait littéraire, support de repères au corps social. Sachant que le vieux mythe de l'universel au masculin a la vie dure, il s'agit, par l'enseignement des textes féminins, de les faire entrer dans un milieu officiel des plus recommandés en matière de consécration littéraire, de les y faire circuler pour une consommation optimale dont on mesure l'effet quant à la modulation du regard du lectorat. Fabrique de l'élite dirigeante, le milieu éducatif apparaît donc comme le terrain des rivalités entre diverses disciplines et sous-disciplines qui, maîtrisées par les apprenants, contribuent à capter et à canaliser la destinée commune par flexion idéologique. Pourtant *si l'école est un moyen d'ascension sociale et de croissance économique, elle est aussi un lieu de pouvoirs et de luttes où se manifestent les inégalités sociales* comme le signale Max Roy (2010 : 237).

C'est pourquoi la didactique des textes issus de l'imaginaire des femmes africaines s'envisagera, sous un tout autre angle, comme une initiative de restauration. Dans l'institution littéraire, école et bibliothèque s'associent en tant que composantes du maillon de conservation du livre qui, comme en musique, y rejoint en quelque sorte le conservatoire. Dès lors, on mesure tout le bénéfice qu'engendrerait un texte féminin inscrit aux programmes de formation académique qui ainsi la reçoivent, la canonisent et l'étiquettent comme propre au modelage de la personnalité du citoyen, à la consommation, bref à l'enseignement. Mais, comment alors exploiter particulièrement la littérature des femmes africaines en classe ?

2. Pistes théoriques possibles : didactique générale, « étonnements didactiques » sur le texte féminin

Parce que les écrits de femmes ici visés sont des textes de fiction, on se doit de les appréhender en premier lieu comme toutes les autres œuvres littéraires dont l'étude partira de l'inscription générique qui fait programmer la lecture dans son esquisse générale sur la base des lois du genre et/ou du sous-genre dont lesdites

œuvres participent. La posture de principe pour le/la pédagogue s'attachera à mettre en évidence les motifs qui tissent le texte littéraire comme tel. Depuis la doctrine platonicienne et aristotélicienne, en effet, la tradition veut que le Beau, le Bien et le Bon s'imbriquent en tant que valeurs structurantes de la création artistique et littéraire dont on connaît l'irréductible inscription dans l'histoire. Et, stipulent Kwaterko, Aron et Viala (2010 : 793), *si l'on considère que toute pratique relevant des échanges sociaux obéit à des finalités variées (politiques, religieuses, didactiques, polémiques, esthétiques ou commerciales...) et que chacune comporte un système axiologique (bon vs mauvais, beau vs laid, moral vs immoral...), tout texte se trouve ainsi évalué selon une éthique (dire le vrai...), une morale (dire le bien...) et une émotion esthétique qu'il procure ou non.*

Dans le scénario pédagogique classique en classe de littérature, le Beau, le Bien et le Bon se mettent en évidence à l'étude des champs lexicaux ou isotopies, des registres de langue, des tonalités, des types de textes, tout comme des autres ressources d'expressivité dont les figures de style, les surcharges connotatives, etc. En somme, tout indice illustrant le littéraire comme art verbal et se versant ainsi au dossier de *la littérarité qui regroupe l'ensemble du corpus de signes à interpréter* selon Cuq et Gruca (2005 : 424-425). Mais davantage, les deux didacticiens précisent qu'une « approche possible du texte littéraire » se ramène à une combinatoire à quatre temps : « prélecture », « approche globale », « étude des invariants textuels » et « étude du traitement particulier des invariants et des spécificités de l'écriture ». Les opérations ainsi menées permettent l'identification *des éléments constitutifs des séquences de base des différents types textuels, contribue à assurer l'autonomie du lecteur et à susciter le plaisir du texte qui [...] provient à la fois de la reconnaissance d'éléments connus (par exemple, les invariants) et la perception de ceux qui sont en effraction ou en rupture par rapport aux attentes du code général et même du code littéraire* (Cuq et Gruca, 2005 : 423).

Avec l'image des éléments en effraction dans l'univers littéraire, on amorce ainsi, selon un heureux vocable encore de Cuq et Gruca (2005 : 423) « les étonnements du texte », aboutissement d' « une lecture approfondie ». Le mode opératoire de la didactique de la littérature ainsi exposé dans sa généralité s'avère pertinent comme outil d'analyse une fois qu'on le met en parallèle avec les écrits de femmes qui participent bien du discours littéraire.

Voilà pour le lieu commun d'avec la littérature générale, lieu commun auquel on reprochera néanmoins de ne rendre compte que des universaux du littéraire qui, il va sans dire, s'étendent aux œuvres féminines. Mais si la littérature des femmes, comme production substantielle, est largement antérieure à celle des hommes en Afrique subsaharienne, il y a gros à parier qu'elle marque un tournant

par son émergence dans un champ dont les lois, déjà, sont établies par le fait d'un précédent acteur, les auteurs masculins qui, les premiers, les ont définies. Son authenticité dépendra donc de son positionnement par rapport à cet Autre qui l'influence et qu'elle influence par son irruption dans le champ littéraire. Du coup, pourquoi ne pas transposer le concept d' « étonnements du texte » de Cuq et Gruca à la démarche d'enseignement pour effectuer une sorte de saut qualitatif en termes d' « étonnements », mais « d'étonnements didactiques » cette fois quand on aborde un nouvel objet d'étude, la littérature des femmes francophones au Sud du Sahara?

Tel qu'il s'est modelé sous la plume des hommes, le canon de la littérature africaine se reconnaît généralement à des constantes désormais établies : prise en charge collective aux dépens de l'individu, défense et illustration de l'identité culturelle du continent, dénigrante peinture ethnologique inhérente à l'aliénation du sujet écrivain, anticolonialisme, levée de bouclier contre le néocolonialisme, critique sociale, « migitude », réalisme s'abreuvant aux sources traditionnelles. Autant d'ingrédients qui alimentent un corpus d'œuvres d'obédience sociopolitique et/ou socioculturelle. Au Nord, le canon littéraire s'est toujours prévalu des valeurs universelles là où, stratégiquement, se joue l'ethnocentrisme occidental. Face au parangon ainsi posé en totem, les écrits d'Africaines font comme une entrée par effraction sur la scène littéraire. Sans totalement se couper des préoccupations portées par les auteurs masculins, l'œuvre des écrivaines francophones d'Afrique subsaharienne, on l'a vu, tient plus à instituer le regard féminin, à transformer la relation entre les genres dans le sens de l'équilibre au profit de la femme et du fruit de ses entrailles, l'enfant. Ces deux sujets discriminés au nom du sexe, pour l'un, et de l'âge, pour l'autre, forment avec d'autres déshérités la classe des damnés de la terre des hommes. C'est sans doute le lieu de rappeler avec Tower Sargent (1987 : 219) que *le féminisme moderne [...] s'est étendu pour concerner tous les êtres humains que les groupes dominants traitent en inférieurs*. Du coup, le dispositif didactique ne peut ne pas basculer du général vers des ajustements conséquents à l'exploration d'une écriture à l'engagement certes multiforme, mais dont le noyau dur reste l'impétueuse instruction à charge contre « l'ennemi principal », le système patriarcal d'après un titre de Christine Delphy.

Alors : toujours enseigner les œuvres d'Africaines, œuvres de rupture, en corrélation avec leur fond d'indocilité quant au substitut du Père, la Loi. L'idée d'« étonnements » inhérente au renouvellement de l'objet d'étude et de la perspective didactique peut aussi se comprendre dans ce sens. Pour mieux la traduire, partons d'un extrait de Werewere Liking (1988 : 31) :

En ces temps-là toute cité digne de ce nom avait une entrée dénommée « la porte des surprises » ... car tout peuple désireux de progrès souhaite toujours

la surprise : un nouveau regard, une découverte, une remise en question, un inconfort émulateur... Bien qu'on y plaçât toujours les serrures les plus solides et les pènes les plus robustes, cette porte ne devait jamais être fermée à clé, tout au moins tant que la politique de la cité se voulait orientée vers le développement. C'est par cette porte qu'entraient dans la cité les artistes, les savants, les mystiques et autres faunes bizarres qui provoquent toujours des questions embarrassantes [...] On finit par confondre ces gens-là avec la surprise, et il n'était pas rare que dans certaines cités l'on appelât cette porte «la porte des savants » ou «la porte des artistes », «la porte des mystiques », et que sais-je encore... Et l'on vivait ainsi dans une sorte d'excitation émulative et légèrement inconfortable fort propice à la créativité et au progrès.

Dans ce récit à valeur de mythe étiologique, la grand-mère Madjo explique à son petit-fils Lem l'origine du progrès marquant les civilisations humaines. Le morceau choisi est digne d'intérêt, car emblématique des innovations que toute société, et partant, toute activité humaine se doit d'intégrer pour faire sa propre mue avec profit, ainsi qu'on peut légitimement s'y attendre pour ce qui est de la littérature et de sa didactique.

En connexion avec les écrits des femmes africaines plus spécifiquement, les propos de Madjo ainsi repris donnent de voir en filigrane les métamorphoses que pareille écriture introduit dans le champ littéraire du continent. De même, le constat que formule Lori Saint-Martin (1984 : 26) au sujet de l'évolution de la littérature des femmes québécoises peut bien s'appliquer à la production des œuvres de l'imaginaire féminin africain. Elle écrit notamment : *La brèche s'élargit au profit de la pluralité. Comme les écrivaines réinventent le langage, il faut se faire attentif[ive] à leur travail, apprendre à lire autrement. Il existe maintenant une culture au féminin, une communauté de pensée.* La tâche, il va sans dire, ne sera pas de tout repos avec une écriture féminine jamais assez torpillée. Gémis et Havercroft (2010 : 284) affirment : *La littérature écrite par les femmes et les recherches qu'elle a suscitées occupent une place spécifique dans l'histoire littéraire en raison de la marginalisation, voire de l'exclusion, dont elle a été longtemps l'objet.* Déjà, la connotation péjorative affectant l'expression « littérature féminine » fait que les études féministes lui préfèrent la désignation plus neutre de « littérature des femmes ». Avec l'hostilité à toute vision genrée du littéraire, l'écriture au féminin trouve sa place, ne serait-ce que provisoirement, au sein d'une histoire littéraire singulière des femmes : il faut combler le vide résultant de l'absence d'une histoire littéraire inclusive mixte, écrite sur la base d'une refonte du canon actuel en faveur d'une véritable écriture androgyne. En attendant une telle réécriture de l'histoire littéraire générale, l'histoire littéraire

provisoire au féminin se tisse au fil du combat des femmes écrivains, à l'aune de la féminité. L'implication sur le plan pédagogique est le recours à l'approche genre pour étudier des textes issus d'un tel cru.

3. Application : approche genre, noyau dur d'un œcuménisme critique et didactique

Problématiser la relation homme/femme comme le font les écrivaines africaines inspire des livres tenant de « *l'art féministe* ». Cet art se reconnaît à « *l'exploration plastique de l'expérience féminine [qui] peut servir à deux fins : la célébration de sa beauté ou la dénonciation des oppressions qui lui sont reliées* » (Rondeau, 2013 :11). Dans l'un et l'autre cas, fait observer Tower Sargent (1987 : 226), on atteint l'un des objectifs clés du féminisme : « *Le développement d'une culture centrée sur la femme pour remplacer la culture centrée sur l'homme* ». Sans contredit, l'enseignant(e) intéressera les apprenant(e)s aux (en)jeux de pouvoir qui, dans les œuvres lues, légitiment des inégalités sous couvert de différences biologiques entre les individus. Il/elle sensibilisera aux nuances du féminisme traditionnel remettant en cause l'idéologie misogyne fondée sur la vision essentialiste des sexes, vision qui va avec le mythe manichéiste d'une nature féminine mauvaise face à l'universel masculin forcément bon. En tout état de cause, affirme Beyala (1990 : 280-281), *les hommes sont persuadés que, quelles que soient leurs manières, sous les seins de chaque femme se cache une jungle. Vases puants, eaux stagnantes, pourrissantes, babouins hurlants se balançant sur des branches, crocodiles à dents de scie. La plupart des femmes essaient de les convaincre de leur nature aimable, douce, serviable, et plus elles s'acharnent à les convaincre, plus, pour eux, la jungle s'épaissit, devient inextricable.*

Un tel passage et de nombreux autres donnent de considérer les idées reçues sur la femme, de comparer les rôles socioprofessionnels prestigieux du personnage masculin aux tâches subalternes de son répondant féminin pour établir la différence de statut entre les deux figures dans l'univers des écrivaines africaines. Comme par devoir d'indignation et de résilience devant la révoltante réalité, ces écrivaines développent alors un féminisme radical au nom duquel elles envisagent le genre non plus d'un point de vue biologique et essentialiste, mais comme construction sociale hiérarchique en tant que produit d'une culture minorant la femme ; le genre devient le « sexe social » par excellence. Dans sa dimension matérialiste suscitant sa vocation égalitariste, le féminisme fait de tels aspects des ressorts de sa lutte. Tout pédagogue peut dorénavant retenir le concept du genre pour asseoir une grille de lecture recevable à l'égard du fait littéraire féminin d'Afrique.

Par son intérêt pour les relations de pouvoir entre les sujets masculin et féminin, l'approche genre se révèle productive pour analyser les œuvres d'Africaines récusant le sexisme : les Camerounaises Matip (*Ngonda*), Kuoh-Moukoury (*Rencontres essentielles*), Dooh-Bunya (*La Brise du jour*), Zanga Tsogo (*Vies de femmes*), Beyala (*Assèze l'Africaine*), Bassek (*La Tache de sang*), Madah (*Combat avec le destin*), Tsague Assopgoum (*Femmes connues, coépouse inconnue*), Djaïli (*Walaande, l'art de partager un mari*). La liste peut se compléter avec la Burundaise Kirura (*La Femme au regard triste*), la Rwandaise Mukasonga (*La Femme aux pieds nus*), les Gabonaises Rawiri (*G'amèrakano : Au carrefour ou Fureurs et cris de femmes*), Mintsá (*Histoire d'Awu*), Ntsame (*Mon amante, la femme de mon père*) ou Ngou (*Féminin interdit*) ; tout comme avec les Brazzavilloises Bokoko (*Trois nouvelles*), Sathoud (*Les Maux du silence ; Ici, ce n'est pas pareil chérie !*), Abia (*Homme et femme Dieu les créa*), Bamona-Mouissou (*Le Destin d'Aminata*), etc. Soulignons au passage que l'approche genre du texte féminin africain était déjà applicable aux Sénégalaises Sow Fall (*La Grève des Batù*), Bâ (*Un chant écarlate*), Ken Bugul (*Le Baobab fou*), mais aussi à l'abondante œuvre de l'Ivoirienne Régina Yaou, à ses compatriotes Keïta (*Rebelle*), Aka (*Les Haillons de l'amour*), Yao (*Nafiassou*) ou bien encore Coulibaly (*Les Larmes de cristal*).

De tels ouvrages interrogent le statut de la femme dans la société africaine traditionnelle et moderne ou dans les sociétés d'accueil en contexte d'immigration. Perçu comme complément de l'homme, le personnage féminin y apparaît moins comme un sujet de droit qu'un objet, un bien meuble inscrit au patrimoine du sujet masculin. À parcourir ces livres, le lecteur prend conscience des défis qui restent à relever pour parvenir à une égalité réelle entre les genres, et, construit sa pensée et son identité à l'aune de la vision du monde qu'il assimile. Interprétant de pareils textes, le scénario pédagogique mettra l'accent sur le déséquilibre qui y caractérise le rapport des genres, de manière à faire ressentir ledit déséquilibre comme une injustice en tant que violence faite à la femme. Pourquoi d'ailleurs ne croiserait-il pas, à l'occasion, les œuvres lues avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, les conventions nationales et internationales en faveur des femmes ? C'est alors que les abus qui y forment le lot quotidien de la gent féminine, des enfants et d'autres faibles se révéleront comme des absurdités à l'épreuve de la morale et de l'État de Droit moderne.

De plus en plus, la littérature francophone des femmes d'Afrique subsaharienne se pose comme le théâtre de la scénarisation de la jouissance féminine ; elle donne de surfer sur les codes de l'écriture sensuelle avec le type de la femme libérée. L'option esthétique d'exposer ainsi l'intimité féminine en plein éveil ne peut livrer tous ses secrets que dans sa mise en parallèle avec le mot d'ordre de l'écriture de

la récupération/réappropriation du corps, une des pierres angulaires du féminisme de la troisième vague qui, dans cet élan, semble se réclamer de l'*habeas corpus*. La mise à sac de l'hétérosexualité normative au profit de nouvelles identités sexuelles et sociales s'invite aussi dans les écrits abordés. On le voit aux scènes de lesbia- nisme qui semblent matérialiser la rupture d'avec l'homme, rupture davantage consommée à travers d'autres figures atypiques : célibataire, divorcée, misandre, «*misovire*» (créature de Werewere Liking qui, dans *Elle sera de jaspe et de corail*, ne trouve pas d'homme admirable qu'elle puisse aimer). Témoignant de l'identité féminine africaine en (dé/re)construction pour mieux miner l'ordre patriarcal, ces postures et statuts inédits qu'adoptent les femmes deviennent des modalités par lesquelles les écrivaines subsahariennes contestent la norme hétérosexuelle, bras séculier du patriarcat par son clivage binaire. Aussi convoquera-t-on, pour les étudier, des grilles critiquant l'hétérosexualité, à l'exemple de la théorie queer dont l'amorce peut déjà se voir chez Butler dans *Trouble dans le genre*.

Par souci d'appropriation de la théorie féministe, le dispositif didactique ainsi pensé se resserrera cependant «*autour du féminisme à l'africaine*» (Amabiamina, Etegle Meka, 2016 : 97), prenant en considération, par-delà le genre, des réalités raciales, nationales, politiques, culturelles, économiques, etc. En clair, on adaptera le discours critique féministe sur la littérature des Africaines au contexte africain pour ne point s'étonner de la posture d'engagement sociopolitique quelque peu classique de certaines écrivaines. L'univers chaotique que ces autres auteurs esthétisent se veut le reflet de la folie meurtrière qui marque un continent au cœur de grands enjeux géostratégiques se jouant des identités si souvent instru- mentalisées. Ces enjeux continuent d'alimenter le néocolonialisme, les guerres ou les génocides dont l'œuvre de la Rwandaise Mukasonga (*Inyenzi ou les Cafards ; Ce que murmurent les collines*) est une métaphore aboutie. C'est dans le même paradigme qu'il faut situer la Tchadienne Koundja (*Al Istifakh ou l'idylle de mes amis*) ainsi que les Brazzavilloises Tsibinda (*Les Hirondelles de mer*), Bizi Bazouma (*La Vache laitière noire ; Au-delà des apparences*), Binéka (*Les Livres propos de Binéka*) ou Liss Kihindou (*Détonations et folie*). Leurs voix se mêlent à celles des Kinois Mujinga (*L'Odeur du sang*), Mumbu (*Samantha à Kinshasa*), Tshilolo Kabika (*Matricide*), Kazadi Ditabala (*Congo, mots pour maux*), Kabamba (*La Dette coloniale*), des Burundaises Mpozagara (*Ghetto de riches, ghetto de pauvres*), Kamatari (*Princesse des Rugo. Mon histoire*), Nshimirimana (*Lettre à Isidore*) ou bien encore des Rwandaises Annick Kayitesi (*Nous existons encore*), Mukagasana (*N'aie pas peur de savoir ; La mort ne veut pas de moi*).

Aux yeux de ces écrivaines, le chaos de l'Afrique relève d'un horizon susceptible d'être dépassé. À condition que devant la logique actuelle de la mort - absurde norme - l'écrivaine dans sa prise de responsabilité s'attèle à la logique de la vie

avant toute autre considération. La démarche s'avère d'autant plus légitime que l'imbrication des actants sur la scène sociale peut fonder chaque femme de lettres africaine à affirmer avec Dorlin (2013 : 9) : *On ne peut pas travailler sur le genre de façon isolée*. Du fait de l'interaction entre les forces en présence, les écrivaines africaines œuvrent prioritairement à l'avènement d'un échiquier sécurisé sans lequel même la mise en place des catégories sociales pour le jeu des relations de pouvoir entre les genres est impossible. Pour démêler pareille articulation entre le destin de la femme et celui de l'Afrique, la théorie féministe se doublera du discours postcolonialiste qui souligne les liens de subalternité entre les anciennes puissances coloniales et les ex-colonies. Après tout, le modus operandi de la Gabonaise Lima semble tout à fait authentique pour servir de modèle : « J'accomplis simplement ma tâche de poétesse dans le monde africain d'aujourd'hui... » (Yamilé, 1982 : 62).

Conclusion

Nous entendons contribuer à une meilleure prise en compte de la littérature des femmes francophones d'Afrique subsaharienne dans les parcours de formation. D'une valeur sûre de par l'importance numérique et la littérarité des œuvres, cette littérature présente de sérieux arguments en faveur de son inscription à l'école. Ce qui se joue dans un tel enseignement, on l'a souligné, s'énumère en termes de visibilité des femmes écrivains, d'institution/reconnaissance de leurs livres, de participation desdits livres à la formation du citoyen. Leur exploitation en situation d'enseignement/apprentissage, on l'a aussi souligné, aura comme ressorts de base les concepts de la didactique du texte littéraire. Toutefois, le dispositif d'analyse devra s'ajuster à l'aune des spécificités du corpus littéraire ciblé, corpus dont la double portée féminine et féministe imprime les marques d'une authentique voix de femme. Le glissement s'opère ainsi vers l'approche genre qui permet de lire différemment la majorité d'ouvrages signés d'écrivaines africaines. Parce que la plupart des femmes étendent leur lutte aux autres déclassés au nom de l'humanité en chaque personne, leurs œuvres se font ainsi plus sociales et universelles. Des grilles de lecture relevant du sociologique ou du postcolonialisme peuvent dès lors rentrer en ligne de compte pour permettre d'interpréter ces textes dans une démarche ouverte d'œcuménisme critique en situation de classe malgré l'ancrage féminine et féministe d'ensemble.

Bibliographie

Amabiamina, F., Etegle Meka, J.E. 2016. « Autour du féminisme à l'africaine : une lecture de *Le Christ selon l'Afrique* de Calixthe Beyala à la lumière des théories du womanism ». *Abá*, 4/2016, p. 97-118.

- Beyala, C. 1990. *Seul le Diable le savait*. Paris : Belfond-Le Pré aux Clercs.
- Chalonge, F. 2010. « Littérarité ». In : Aron, P. et al. *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris : PUF, p.432-433.
- Chevrier, J. 1984. *La Littérature nègre*. Paris: Armand Colin.
- Cuq, J.P. (Dir.) 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Asdifle, Paris : Clé International.
- Cuq, J.P., Gruca, I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Dorlin, E. 2013. « Le féminisme a pour ambition de révolutionner la société ». Entretien avec Delaporte, I., *L'Humanité*, 09 août 2013, p. 9.
- Gémis, V., Havercroft, B. 2010. « Femmes (Littérature des) ». Aron, P. et al. *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris : PUF, p. 284-287.
- Herzberger-Fofana, P. 2000. *Littérature francophone féminine d'Afrique noire*. Paris : L'Harmattan.
- Kwaterko, J. et al. 2010. « Valeurs ». In : Aron, P. et al. *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris : PUF, p. 792-793.
- Rondeau, K. 2013. *Où en sommes-nous avec l'art féministe ? Analyse de la programmation de la Centrale Galerie Powerhouse (1973-1978 et 2007-2010)*. Montréal : Université de Montréal.
- Roy, M. 2010. « Enseignement de la littérature ». In : Aron, P. et al. *Le Dictionnaire du littéraire*. Paris : PUF. p. 235-238.
- Saint-Martin, L. 1984. « Critique littéraire et féminisme : Par où commencer ? ». *Québec français* 56, p. 26-27.
- Tower Sargent, L. 1987. *Les Idéologies politiques contemporaines*. Paris : Economica.
- Tsoualla, B. 2016. « Du littéraire dans le secondaire camerounais : les femmes !... les femmes !... mais les femmes sont donc où ? ». In Mbala Ze, B. et al. *La Didactique de la littérature en contexte camerounais*. Yaoundé : Afrédit, p. 323-342. (Actes de colloque).
- Werewere, L. 1988. *L'Amour-cent-vies*. Paris : Publisud.
- Yamilé, B. 1982. « Josette Lima. Poétesse d'aujourd'hui ». Interview dans *Amina*, n°111, p. 62.